



# CODE DE BONNE CONDUITE DE L'ENCADRANT

Tout encadrant des Sports de Glace est soumis au Code de Bonne Conduite et, par conséquent, est tenu de le respecter.

L'encadrement de sportifs mineurs est un engagement qui implique responsabilité, vigilance et surveillance.

## Je m'engage à :

- 1** – Respecter les juges, les arbitres, les officiels, les organisateurs, les dirigeants, les bénévoles, les sportifs, les partenaires, les journalistes, les spectateurs et l'ensemble des personnes impliquées dans la pratique sportive, dans le cadre des entraînements et des compétitions.
- 2** – Encadrer et protéger les sportifs, tout en respectant leur intimité.
- 3** – M'interdire toute forme de violence, qu'elle soit morale, sexuelle ou physique et signaler tout comportement inapproprié (acte de violence physique, morale ou sexuelle) dont je serais témoin.
- 4** – Refuser toute forme de discrimination par rapport au sexe, aux apparences, aux capacités physiques, à la condition sociale, aux origines, aux préférences sexuelles, aux opinions religieuses et politiques.
- 5** – Ne jamais consommer, dans le cadre de ma mission, tout type de substance psychoactive pouvant altérer le comportement et le jugement (drogue, alcool, etc.).
- 6** – Refuser toute forme de tricherie ou de corruption (tentative d'influence d'un juge ou d'un officiel d'arbitrage) et ne jamais parier sur un enjeu d'une compétition de Sports de Glace(\*).
- 7** – Ne jamais inciter un sportif à utiliser des produits dopants, en fournir de quelque manière que ce soit, ni en faire la promotion(\*) .
- 8** – Véhiculer une image positive des Sports de Glace auprès des médias ou des différents acteurs des Sports de Glace.
- 9** – Être exemplaire en adoptant une conduite responsable, morale, honorable et conforme à l'esprit sportif et aux valeurs fondamentales du sport.
- 10** – Avoir un comportement exemplaire dans la victoire comme dans la défaite vis-à-vis de l'équipe sportive.

Je, soussigné(e)

, a pris connaissance du Code de Bonne Conduite.

Le ..... /..... /.....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

*\* sous peine d'exclusion et de poursuites judiciaires.*

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62